

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES LOCATIONS

PRESTATIONS

HONORAIRES TTC ¹

À LA CHARGE DE

APPARTEMENTS / MAISON / VILLA

► Jusqu'à 150 000 €	7 000 €	Acquéreur
► De 150 001 à 250 000 €	6 %	Acquéreur
► De 250 001 à 450 000 €	5 %	Acquéreur
► Supérieur à 450 001 €	4 %	Acquéreur

Mandat de recherche : suivant barème ci-dessus

LOCAL COMMERCIAL (MURS) / FONDS DE COMMERCE

► Jusqu'à 150 000 €	7 000 €	Acquéreur
► De 150 001 à 250 000 €	6 %	Acquéreur
► De 250 001 à 450 000 €	5 %	Acquéreur
► Supérieur à 450 001 €	4 %	Acquéreur

TERRAINS À BÂTIR

► Terrains	8 %	Acquéreur
------------	-----	-----------

GARAGE / BOX

► Garage / Box	3 000 €	Acquéreur
----------------	---------	-----------

LOCATIONS

PART BAILLEUR

PART LOCATAIRE

► Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail ²	8 € / m ²	8 € / m ²
► Etat des lieux ²	3 € / m ²	3 € / m ²

AVIS DE VALEUR

(SAUF SI SUIVI D'UN MANDAT)

► Maison	200 €	Demandeur
► Appartement	150 €	Demandeur

SARL GEMILLI au capital de 1 000 €

SIRET RCS Mulhouse

N° 898 490 842 00025

Représentée par Mme MOUGET Chloé

titulaire de la carte professionnelle

N° CPI 6802 2021 000 000 007

« transactions sur immeubles et fonds de
commerces » délivrée par la CCI de Mulhouse



AGIR POUR LE LOGEMENT

WWW.GEMILLI.FR

La remise d'une note
est obligatoire.

1/ TVA au taux en vigueur de 20 % incluse.

2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un
plafond fixé par décret.

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur
indiquée sur la mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

HONORAIRES AU 01/06/2024